LOT-ET-GARONNE
Le Département
www.lotetgaronne.fr
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Grand Villeneuvois
l'agenda de notre avenir

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

MODIFICATION N°1

Pièce n°4.1: Documents graphiques du règlement

Plan 9 : Commune de LA CROIX-BLANCHE

Procédure	Date de prescription	Date d'approbation
Modification n°1 du PLUi	16/03/2021	
Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois Guillaume LEPERS		

0 0.1 0.2 0.4 km

- Limite communale
- Limite des zones du règlement
- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Secteur de mixité sociale de l'habitat
- Zones humides
- Linéaire commercial protégé
- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination en zone A ou N

Reculs minimaux des constructions aux abords des routes classées à grande circulation dans les espaces non urbanisés

- Reculs minimaux au titre de l'article L111-6 du CU
- Marges de recul adaptées au titre de l'article L111-8 du CU

Eléments de patrimoine bâti et paysager identifiés et protégés

- Element de paysage, de patrimoine, point de vue
- Patrimoines paysagers linéaires ou surfaciques
- Parcs et jardins à préserver
- Hameaux remarquables

Cadastre

Parcelles · Bâti · Hydrographie · Habillage

Cartographie : SIG CAGV / septembre 2021
Sources : SIG CAGV
DGFIP ©Cadastre 2021

Système d'Information Géographique Grand Villeneuvois

Liste des emplacements réservés
Commune de La Croix Blanche

N°	Destination	Superficie	Bénéficiaire
ER1	Creation station d'épuration	3 298 m²	Commune
ER2	Déviation RN21	92 564 m²	Etat
ER3	Creation d'une voie de desserte	573 m²	Commune
ER4	Elargissement Allée de Mousset pour sécurisation carrefour	827 m²	Commune
Réservation commune à St Antoine de Ficalba, Castella, Monbalen, La Croix-Blanche			
N°	Destination	Superficie	Bénéficiaire
ERN21	Aménagement de la RN21 - section déviation de la Croix-Blanche - Créneau de Monbalen	924 476 m²	Etat